

3MS TEC

S.A.S.U. au capital de 1 000,00 Euros
Siège social : 2 RUE DE LA PORTE NEUVE

63320 NESCHERS
R.C.S : 987 789 187

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE **ORDINAIRE ANNUELLE DU 30/06/2025**

Le 30/06/2025,
à 10 heures,

Monsieur MOULOUD LANNABI, associé unique de la société **3MS TEC**, s'est présenté à l'Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation du Président.

Il est établi une feuille de présence signée par l'associé unique présent.

Monsieur MOULOUD LANNABI, préside la séance en qualité de **PRESIDENT**

Le Président constate que l'associé présent remplit les conditions de quorum et de majorité déterminés dans les statuts.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- le justificatif de la convocation régulière de l'associé unique ;
- la feuille de présence;
- le rapport de gestion du Conseil d'administration ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2024 ;
- le texte des questions écrites adressées par l'associé unique dans les conditions légales ;
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés à l'associé unique ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2024,
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2024,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2024, et quitus aux administrateurs,
- Affectation des résultats,
- Questions diverses.

Le Président donne lecture :

- du rapport de gestion du conseil d'administration,

Le Président ouvre la discussion.

Le Président répond d'abord aux questions écrites de l'associé unique.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

Décision n° 1

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2024 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2024 lesquels font apparaître **un bénéfice de 2 497** Euros.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve au Président de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne aux dirigeants quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

Décision n° 2

Résultat – Affectation

L'associé unique entérine les comptes de l'exercice clos le **31/12/2024** faisant ressortir **un bénéfice de 2 497** Euros. Le résultat à affecter ressort ainsi à **2 497** Euros.

L'associé unique décide d'affecter le résultat de **2 497** Euros, de la façon suivante :

- A la réserve légale, pour un montant de 100,00 Euros
- Au report à nouveau pour un montant de 2 397 Euros

Rappel des dividendes distribués

L'assemblée générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices (art. 243 Bis du code général des impôts).

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Décision n° 3

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

Décision n° 4

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Décision n° 5

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associé unique.

Le Président

A handwritten signature in black ink, appearing to be the initials 'Em'.

1.

BILAN SIMPLIFIÉ

Désignation de l'entreprise 3MS TEC - SIREN : 987789187										Néant ☐					
Durée de l'exercice en nombre de mois 10										Durée de l'exercice précédent					
										Exercice N clos le 31/12/2024					
ACTIF										Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles - Fonds commercial									010		012			
	Immobilisations incorporelles - Autres									014		016			
	Immobilisations corporelles									028		030			
	Immobilisations financières (1)									040		042			
	TOTAL I (5)									044		048			
ACTIF CIRCULANT	Stocks matières premières, appro., en cours de production									050		052			
	Stocks marchandises									060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes									064		066			
	Créances (2) clients et comptes rattachés									068	5	190	070		5 190
	Créances autres (3)									072		074			
	Valeurs mobilières de placement									080		082			
	Disponibilités									084	17	145	086		17 145
	Charges constatées d'avance									092		094			
	TOTAL II									096	22	335	098		22 335
TOTAL GENERAL (I + II)										110	22	335	112		22 335
PASSIF														Exercice N NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel											120		1 000	
	Ecart de réévaluation											124			
	Réserve légale											126			
	Réserves réglementées											130			
	Autres réserves (dt réserve relative à l'achat d'oeuvres...									131		132			
	Report à nouveau											134			
	Résultat de l'exercice											136		2 122	
	Subventions d'investissement											137			
	Provisions réglementées											140			
	TOTAL I											142		3 122	
Provisions pour risques et charges												TOTAL II	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées											156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours											164			
	Fournisseurs et comptes rattachés											166		18 259	
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169)									169		172		954	
	Comptes courants d'associés											173			
	Autres dettes											175			
	Produits constatés d'avance											174			
	TOTAL III											176		19 213	
TOTAL GENERAL (I + II + III)												180		22 335	
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an		195							
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197			Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice		182							
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		(5)	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice		184							

2. COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

Désignation de l'entreprise 3MS TEC - SIREN : 987789187										N clos le 31/12/2024				
A - RÉSULTAT COMPTABLE														
Ventes de marchandises				dont export et livraisons intracommunautaires		209		210						
Production vendue biens						215		214						
Production vendue services						217		218	21 256					
Production stockée								222						
Production immobilisée								224						
Subventions d'exploitation reçues								226						
Autres produits								230						
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)								232	21 256					
Achats de marchandises (y compris droits de douane)								234						
Variation de stock (marchandises)								236						
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)								238						
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)								240						
Autres charges externes				dont crédit-bail mobilier			immobilier		242	13 997				
Impôts, taxes et versements assimilés					(dont taxe professionnelle, CFE et CVAE)		243		244					
Rémunérations du personnel								250						
Charges sociales								252						
Dotations aux amortissements				dont amortissement du fonds de commerce en application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI			255		254					
Dotations aux provisions								256						
Autres charges		Dont provisions fiscales pour implant. commerciales à l'étranger					259		262	4 762				
		Dont cotisations versées aux org. syndicales et professionnelles					260							
Total des charges d'exploitation (II)								264	18 759					
1 - Résultat d'exploitation (I - II)								270	2 497					
Produits financiers						(III)		280						
Produits exceptionnels						(IV)		290						
Charges financières						(V)		294						
Charges exceptionnelles		Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)					347		300					
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)					348							
Impôts sur les bénéfices						(VII)		306	375					
2 - Bénéfice ou perte : produits (I + III + IV) - charges (II + V + VI + VII)								310	2 122					
B - RÉSULTAT FISCAL				Reporter le bénéfice comptable col. 1 le déficit comptable col.2				312	2 122		314			
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles						316							
	Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles						318							
	Provisions non déductibles						322							
	Impôts et taxes non déductibles						324	375						
	Divers dt intérêts excédentaires		247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC		248						330	
	Fraction des loyers dans le cadre d'un crédit bail immobilier				(Part de loyers de réintégration)		249						251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998							
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999							
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								997						
DÉDUCTIONS	Entreprise nouvelle		986		Zone franche urbaine		987							
	France Ruralités Revitalisation (FRR)		181		Jeune entreprise innovante		989							
	Zone restruct. défense		127		Zone revitalisation rurales		138							
	Bassins d'emploi à redynamiser		991		Investissements et souscriptions outre-mer		344							
	ZFANG 44 quaterdecies		345		Zone de développement prioritaire		993							
	Bassins urbains à dynamiser – BUD		992											
	Dont divers	Créance report en arrière du déficit					346							
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies)					655							
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)					643							
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)					645							
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)					647							
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)					648							
		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)					641							
		Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)					990							
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)					649									
Résultat fiscal avant imputation des déficits antérieurs					Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2			352	2 497		354			
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises I.S. seulement)									356					
Déficits antérieurs reportables											360			
Résultat fiscal après imputation des déficits					Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2			370	2 497		372			

lm